

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. GAVAND Grégory	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER. RECEVABLE
M. PESTANA Stéphane	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE
Mme VERSEAUX Veronique	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 7

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 4

Total promu : 3

Nombres d'hommes : 2

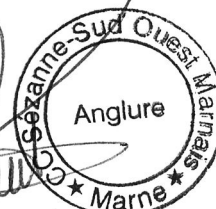
Nombre de femmes : 1

Fait à ANGLURE

le 05 octobre 2026

Le Président

Le Président,
Cyril LAURENT



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION
pour l'accès au GRADE de adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme PLUOT Nancy	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2026
Mme LEMAIRE Carine	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

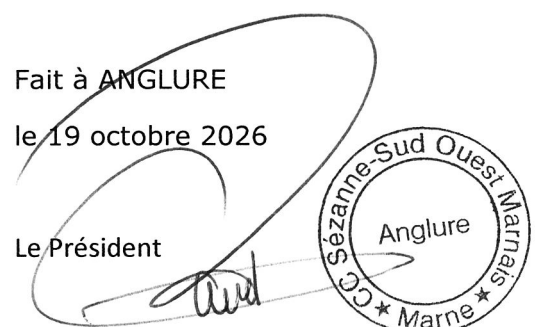
Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à ANGLURE
le 19 octobre 2026

Le Président



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BENOIT CHRISTINE	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

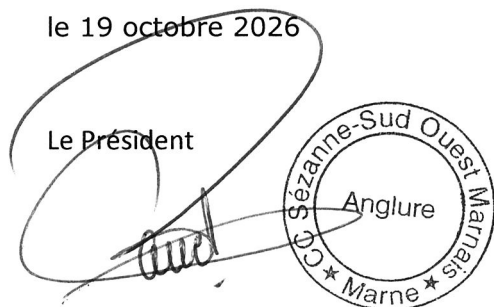
Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à ANGLURE

le 19 octobre 2026

Le Président



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. GAVAND Grégory</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER. RECEVABLE
<i>M. PESTANA Stéphane</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme GONTIER Florence</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme VERSEAUX Veronique</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 7

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 4

Total promus : 4

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 2

Fait à ANGLURE

le 19 octobre 2026

Le Président

